

Consultation publique

Projets de règlements P-05-035 et P-04-047-2

Cour Glen

Centre universitaire de santé McGill (CUSM) – Hôpital des Shriners

**Modification du *Plan d'urbanisme*
Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce**

Le projet de règlement P-05-035 intitulé « Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation du Centre universitaire de santé McGill et de l'Hôpital des Shriners sur un emplacement situé à l'est du boulevard Décarie, entre la rue Saint-Jacques et la voie ferrée du Canadien Pacifique » et le projet de règlement P-04-047-2 intitulé « Règlement modifiant le *Plan d'urbanisme* de la Ville de Montréal » ont été adoptés par le conseil municipal à son assemblée du 18 avril 2005.

À la demande du conseil municipal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ces projets de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Adoption d'un projet de règlement en vertu de l'article 89 de la *Charte de la Ville de Montréal*

Le projet de règlement P-05-035 porte sur les projets de construction du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et de l'Hôpital des Shriners sur le site de l'ancienne cour de triage Glen dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

Le plan d'ensemble se découpe en trois grandes composantes; le complexe hospitalier de 500 lits du CUSM, d'une superficie de plancher de 340 000 m², qui occupe la partie ouest du site, l'Hôpital des Shriners, d'une superficie de plancher de 17 650 m², qui occupe le coin sud-ouest et à l'est des espaces pour les besoins d'expansion future du CUSM.

Le projet de règlement P-05-035 établit les règles urbanistiques uniquement pour la partie du site comprise dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. Il stipule un cadre qui détermine la nature de l'occupation du sol, la densité de son développement, la localisation des accès, le nombre de places de stationnement, l'aménagement paysager du site. Il comprend aussi un ensemble de critères d'ordre qualitatif destinés à encadrer la révision architecturale qui sera effectuée par l'arrondissement au moment de l'émission des permis.

Le projet de règlement P-05-035 déroge aux dispositions du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

Modification au *Plan d'urbanisme*

Le projet de règlement P-04-047-2 modifie le *Plan d'urbanisme* de la Ville de Montréal, pour la partie du site comprise dans le territoire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, vise à augmenter la limite de densité autorisée. Le coefficient d'occupation du sol (C.O.S.) serait haussé de 2,0 à 3,5; ce qui permettrait la construction d'une superficie de plancher équivalant à trois fois et demie la superficie du terrain.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance des projets de règlement et de la documentation relative aux projets sont invités à le faire dès aujourd'hui aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Bibliothèque Benny, 3465, avenue Benny
- ❖ Bibliothèque Notre-Dame, 4700, rue Notre-Dame Ouest
- ❖ Bibliothèque publique de Westmount, 4574, rue Sherbrooke Ouest
- ❖ Direction du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : www.ocpm.qc.ca

Les bibliothèques municipales de Montréal permettent l'accès gratuit au réseau Internet.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique :

Séances d'information et période de questions :

Date	Lieu
Le mercredi 11 mai 2005 19 h	Salle paroissiale de l'église Trinity Memorial 2146, avenue Marlowe (Métro Vendôme)
Le mercredi 18 mai 2005 19 h	Centre récréatif, culturel et sportif (CRCS) Saint-Zotique 75, Square Sir George-Étienne-Cartier Salle 120 (Métro Place Saint-Henri)

Des séances sont spécifiquement réservées pour le **dépôt de mémoires et l'audition des personnes et organismes qui désirent s'exprimer** :

Date	Lieu
Le mercredi 15 juin et Le jeudi 16 juin 2005 19 h	Salle paroissiale de l'église Trinity Memorial 2146, avenue Marlowe (Métro Vendôme)

Des séances supplémentaires pourraient être tenues au besoin.

Les personnes et organismes qui sont intéressés à s'exprimer sur les projets de règlement du Centre universitaire de santé McGill et de l'Hôpital des Shriners ou à présenter un mémoire au cours des journées d'audition sont invités à s'inscrire et à transmettre copie de leur mémoire, le cas échéant, avant le 3 juin 2005, 16 h, aux bureaux de l'Office de consultation publique de Montréal, en dix exemplaires papier et en version électronique.

Renseignements : M. Rémi Manesse
(514) 872-8719
remimanesse@ville.montreal.qc.ca

Montréal, le 23 avril 2005

La greffière de la Ville,
Me Jacqueline Leduc